ECHANDENS

Bulletin d'information de la commune d'Echandens

NUMÉRO 45 – NOVEMBRE 2020

AUTORITÉS

Zones à vitesse réduite: quelles sont les règles?

INFORMATIONS

Votre commune de A à Z SOCIÉTÉS

L'actualité des sociétés locales





AUTORITÉS

- 3 Le billet du Syndic
- **4-5** Respect des zones de rencontre (20 km/h) et zones 30 km/h
 - 5 Région Morges: Réseau régional piétons - vélos
 - **6** Vos représentants communaux

ÉCOLES

- **7** Enclassement
- **7-10** Promotions 2020
 - 10 Nouvelles de la ludothèque

PUBLIC

- 11 Le jardin d'enfants Vers Luisants
- 11 Nouvelle salle pour l'UAPE La Parent'aise
- **12-13** Les Grands-Parents pour le climat
 - 13 Charte des jardins
 - 14 Nos nonagénaires
 - **14** Marché d'Echandens

SOCIÉTÉS

- **15** L'Abbaye des Agriculteurs
- **15** Union des sociétés locales
- **16** Société de gymnastique de Denges-Echandens
- 17 FC Echandens

INFORMATION

18-19 Votre commune de A à Z

AGENDA

20 De décembre 2020 et janvier 2021

IMPRESSUM

ECHANDENS · BULLETIN D'INFORMATION DISTRIBUTION GRATUITE À TOUS LES MÉNAGES DE LA COMMUNE ET SUR DEMANDE TÉL. 0217011525 • FAX 0217010913 • WWW.ECHANDENS.CH • E-MAIL: GREFFE@ECHANDENS.CH

RESPONSABLE D'ÉDITION IRÈNE CARON, COMMUNE D'ECHANDENS PHOTOGRAPHIES IRÈNE CARON, ADORE STOCK **RÉALISATION GRAPHIQUE** INÉDIT PUBLICATIONS SA, LAUSANNE. WWW.INEDIT.CH IMPRESSION COURVOISIER-ATTINGER, ARTS GRAPHIQUES SA, BIENNE • TIRAGE 1800 EXEMPLAIRES Imprimé sur du papier 100% recyclé.

LE BILLETDU SYNDIC



Chères Echandelières, Chers Echandeliers,

ermettez-moi de souhaiter que cette nouvelle édition du *Journal d'Echandens* vous trouve en bonne santé. Nous arrivons au terme de cette année 2020, dont il n'est, à mon sens, pas nécessaire de faire la rétrospective. «Enfin», diront certains; «déjà», diront d'autres. Une seule chose est certaine: cette année aura marqué les esprits. Quoi qu'il en soit, il est déjà l'heure de nous tourner vers 2021, partagés entre l'espoir d'un retour à la normale et l'enthousiasme d'une année qui s'annonce bien remplie.

Tout d'abord, l'année 2021 sera placée sous le signe des élections communales. Ces dernières sont d'une importance capitale pour le maintien de notre système politique et le niveau communal s'avère être le plus proche de la population, le plus générateur en interactions entre élus et citoyens, et surtout celui dont les projets sont les plus concrets et visibles. Je vous encourage donc vivement à vous intéresser à la politique communale, à vous inscrire sur les listes du Conseil communal ou de la Municipalité, si vous souhaitez vous engager pour votre commune et pour faire valoir votre vision de l'avenir d'Echandens. Mes collègues, les membres du Conseil communal et moi-même sommes

bien évidemment à votre disposition pour vous renseigner à ce sujet.

Les projets ne manquent pas pour la législature à venir. Que ce soit pour le centre du village, mais également dans les domaines scolaire, sportif, parascolaire, routier ou des bâtiments, la Municipalité prépare actuellement de nombreux projets, avec toujours la même vision: améliorer chaque jour un peu plus la qualité de vie des Echandelières et Echandeliers.

Vous l'aurez certainement lu dans la presse, un nuage noir plane cependant sur les finances communales depuis quelques années maintenant. Celle que l'on appelait autrefois «facture sociale», qui a été subtilement renommée «participation à la cohésion sociale», plombe les comptes des communes vaudoises, et Echandens n'échappe pas à la règle, loin s'en faut. J'en veux pour preuve que sur les 60,5 points d'impôt que vous payez ac-

tuellement à Echandens, 37,5 servent à payer directement des charges cantonales sur lesquelles nous n'avons aucune maîtrise et aucun pouvoir, dont 20,5 uniquement pour la facture sociale. J'en appelle donc de tout cœur à ce que cette situation change et que les impôts que vous versez à la commune d'Echandens soient réellement utiles à la politique du village et que vous en bénéficiiez directement. Il en va de la survie des communes et d'Echandens!

Ces sujets ne manqueront pas de revenir sur le devant de la scène dès les premiers jours de 2021. Dans cette attente, je vous souhaite à toutes et tous un mois de décembre paisible et en bonne santé, entourés physiquement ou moralement de vos proches, ainsi que des fêtes de fin d'année aussi belles et joyeuses que possible. **

Jerome De Benedictis

INFOS MUNICIPALITÉ



Respect des zones de rencontre (20 km/h) et zones 30 km/h

Les zones à vitesse modérée, de plus en plus fréquentes, visent à accroître la sécurité de tous les usagers de la route. Néanmoins, il est important de connaître le comportement à adopter dans de telles zones et les règles de priorité qui en résultent.

es zones avec vitesse limitée à 20 km/h ou à 30 km/h ont pour but de faciliter la cohabitation entre le trafic motorisé et les piétons. Ces zones permettent de réduire le volume de trafic et garantissent ainsi une meilleure sécurité aux piétons. Elles permettent également de diminuer le bruit ainsi que les émissions de CO₂.

Réduire les distance de freinage

Une moindre vitesse permet de réduire les distances totales d'arrêt des véhicules. De cette manière, les blessures, lors d'accidents impliquant des automobiles et des piétons, se révèlent être moins graves. En effet, à 50 km/h, il faut 28 mètres à une voiture pour s'arrêter complètement (temps de réaction + distance de freinage); à 30 km/h, il ne lui faut plus

que 13 mètres, alors qu'à 20 km/h, une distance de 8 mètres suffit.



Zone de rencontre (20 km/h)

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre?

Une zone de rencontre (ou zone 20) désigne des routes situées dans des quartiers résidentiels ou commerciaux, sur lesquelles les piétons et utilisateurs d'engins assimilés (patins à roulettes, rollers, trottinettes, vélos d'enfants, etc.) peuvent utiliser toute l'aire de circulation. Ils bénéficient de la priorité, mais ne doivent pas gêner inutilement les véhicules. La vitesse maximale autorisée y est de 20 km/h.

Règles de circulation dans cette zone

- La règle de la priorité de droite s'applique généralement.
- Les automobilistes doivent circuler avec la plus grande prudence.
- Il est strictement interdit de parquer son véhicule hors des endroits spécialement signalés à cet effet.
- L'aménagement de passages pour piétons n'est pas admis. Les piétons peuvent traverser la chaussée où bon leur semble et les conducteurs doivent leur accorder la priorité.
- Les piétons ne doivent toutefois pas gêner inutilement les véhicules.
- Les automobilistes doivent compter avec la présence d'enfants sur la chaussée.
- Au terme de la zone de rencontre, la vitesse maximale généralisée est de 50 km/h.

INFOS MUNICIPALITÉ



Zone 30 (30 km/h)

Qu'est-ce qu'une zone 30?

Une zone 30 est constituée de routes situées dans des quartiers ou des lotissements, sur lesquelles les conducteurs sont tenus de circuler de manière particulièrement prudente et prévenante. De la signalisation et des marquages au sol rappellent que la vitesse maximale autorisée y est de 30 km/h.

Règles de circulation dans cette zone

- La règle de la priorité de droite s'applique généralement.
- L'aménagement des passages pour piétons est généralement supprimé.
- Les piétons peuvent traverser la chaussée où bon leur semble. Toutefois, si des passages pour piétons sont présents, notamment aux abords des écoles, l'utilisation d'un tel passage est obligatoire lorsque celui-ci se situe à moins de 50 mètres. Le droit de priorité des véhicules subsiste. Les piétons traverseront la chaussée avec toute la prudence nécessaire.
- Au terme de la zone 30, la vitesse maximale généralisée est de 50 km/h.





Il ne faut pas confondre les zones à vitesse modérée avec les zones piétonnes. On rencontre ces dernières principalement dans les vieilles villes, les rues commerçantes et les habitats groupés. Elles permettent aux piétons de circuler sans êtes gênés par les véhicules. Sauf signalisation spécifique, le trafic des cycles n'y est pas autorisé non plus. Les résidents et livreurs peuvent y bénéficier d'un accès limité dans le temps, mais ils doivent alors rouler à l'allure du pas (maximum 8 km/h) et accorder la priorité aux piétons et utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules. **









Région Morges: Réseau régional piétons - vélos

Un réseau régional continu et sécurisé aux piétons et aux cyclistes.

isposer d'infrastructures adaptées constitue souvent un élément déterminant pour les piétons et les cyclistes. Afin d'encourager le recours à la mobilité douce, les communes de la région morgienne ont choisi de se doter d'une stratégie «Mobilité douce, espaces publics et paysage», dont l'objectif principal est d'améliorer le confort et la sécurité pour les piétons et les cyclistes de la région.

Dans une première étape, les réseaux structurants piétons et vélos ont été déterminés, en distinguant différents types d'utilisateurs. Pour les cyclistes, l'étude distingue les «tortues», cyclistes moins sûrs d'eux et privilégiant la sécurité et le confort, et les «lièvres», plus agiles et préférant les trajets directs et rapides. Pour les piétons, la distinction s'opère entre les adultes et les personnes plus vulnérables, comme les personnes à mobilité réduite et les enfants.

Sur cette base, une stratégie de mise en œuvre a été élaborée à partir d'un diagnostic exhaustif de l'état actuel. Cette dernière propose une série de mesures d'aménagement permettant d'atteindre les objectifs visés, priorisées en fonction de leur urgence et de leur opportunité, avec l'objectif de consolider les réseaux de mobilité douce dans toute la région d'ici à 2030. Tandis que certaines mesures sont de caractère très général et traitent, par exemple, des aménagements cyclistes et piétons dans les zones 30, d'autres portent sur des aménagements spécifiques comme le marquage, la modification de gabarits routiers et l'aménagement des traversées. Quelques projets spécifiques ont également été élaborés, notamment pour l'adaptation de certains carrefours complexes ou l'aménagement des gares ferroviaires. **

Vous pouvez trouver différents documents sur: www.regionmorges.ch/strategie/mobilite-douce

CONSEIL COMMUNAL



Le Conseil communal lors de sa séance au Parlement vaudois le 7 octobre 2019.

Vos représentants communaux

Le Conseil communal d'Echandens se compose de 60 élus et siège pour une durée de cinq ans. Les séances se déroulent à la Salle des Utins.

Le Bureau est en place depuis le 29 septembre 2020, et ce jusqu'au 30 juin 2021. Sa composition est la suivante:

Président: Jean-Nicolas Muff **Vice-présidente:** Muriel Andrey

2e vice-président: Sébastien Baconnier

Secrétaire: Thérèse Maillefer **Scrutateurs:** Catherine Paganuzzi

et Claude Bucher

Scrutateurs suppléants: Philip Morel

et François Vogel

Les conseillers communaux élus pour la législature 2016-2021 (au 1^{er} novembre 2020)

Andrey Muriel
Bachmann Hans
Baconnier Sébastien
Bohner Etienne
Bolomey Dominique
Borboën Youri
Bridy Edy
Bridy Jean-Marc

Brkic Tomislav

Bua Bolomey Sonia Bucher Claude Christen Markus

Comtesse Rieben Claire-Lise

Corbel Gilles
Descoeudres Fabien
Dietler Giovanni
Dietrich Daniel
Diserens Paul
Diserens Philippe
Etter Pierre

Fiol Francisco
Gandillon Jonathan
Gandillon Philippe
Garcia Antonio
Gerber Antoine
Gilliéron Amélie
Gisling Natalie
Gyger Yann
Horisberger Céline

Lack Peter Laydu Doris Maillefer Fabien Maillefer Loïc Maillefer Thérèse Martin Alex

Martin Jean-François

Martin Luc

Monod Daniel Morel Philip

Muff Jean-Nicolas Pache Céline

Pache Samy Pache Thierry

Paganuzzi Catherine Pellegrinelli Michel Perrinjaquet Jacques

Permjaquet Jacque Piras Davide Ponsar Valéry Richard Charles Rodriguez Ramiro Rothrock Peter Ruiz Francisco Spengler Jacques Steiner Stéphane Tavel Dominique Vittoz Luc Vogel François

Vittoz Luc Vogel François Vuagniaux Luc Zuend Christian Zurn Delphine



PROMOTIONS 2020

Enclassement

la rentrée scolaire, le 24 août 2020, 1352 élèves fréquentent l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs, soit une cinquantaine de moins que l'an passé. La répartition est de 916 élèves primaires et 436 secondaires. Les 73 classes se divisent en 51 primaires et 22 secondaires. Sur les 251 élèves domiciliés à Echandens

qui sont scolarisés dans l'établissement, 111 élèves primaires restent sur la commune, au Collège du Chaney; 52 (7 et 8P Harmos) vont à Lonay, 4 à Denges et 3 à Préverenges. Les élèves secondaires sont 81 à se rendre au Collège des Voiles du Léman à Préverenges.

Le Collège du Chaney à Echandens compte 120 élèves répartis dans 7 classes primaires.*

Promotions 2020

Certificats et prix pour les élèves domiciliés à Echandens.



Classe 11VP1 de Mme Susanna Büsing (certificat VP)

OS Mathématiques et physique: Jan Belmont, Camillo Poretti et Mylène Rosselet

PROMOTION

2020



Classe 11VP2 de M. Robin Neyroud (certificat VP)

OS Economie et droit: Théo Beucler et Lola Ruiz

OS Mathématiques et physique: Viràg Valeria Czellar, Mathys Gerber, Lucas Laurent, Manon Pache et Constantin Panchaud

Obtient un certificat VG: Gabin Demont



Classe 11VP3 de Mme Cendrine Favre (certificat VP)

OS Latin: Quentin Claudet et Milan Tönnessen

OS Mathématiques et physique: Mathieu Gerber, Sylvain Hugonnet et Mathis Verloove

Obtient un certificat VG: Alexia Weber

PROMOTION

2020



Classe 11VG1 de M. André Gargioni (certificat VG)

Matthieu Brown et Yohan Cardis

Prix 2020: Matthieu Brown, prix pour son esprit volontaire



Classe 11VG2 de M. Hugo Berney (certificat VG)

Améline Freise, Nora Martin et Aymen Rekik

PROMOTION

2020



Classe 11VG3 de M. Laurent Potterat (certificat VG)

Alyssa Briand, Lidia Cicchi, Nicolas Herberich, Maxim Leclercq et Sacha Piquerez

LUDOTHÈQUE TOUJOU CHOUETTE

Chers amis de la ludothèque

vec la rentrée des classes, la ludothèque Toujou Chouette a repris du service, et cela nous réjouit beaucoup! Il y a, certes, quelques contraintes sanitaires, mais nous sommes heureuses de pouvoir continuer à vous faire profiter des jeux pour cette nouvelle année scolaire. A Préverenges, nous vous accueillerons à la fenêtre les mardis et jeudis. A Echandens, ce sera le samedi, avec

Toute l'équipe de la ludo vous attend! Restez au courant de ce qui se passe

le masque.

dans nos ludothèques sur notre site: www.ludotoujouchouette.ch

Où nous trouver

Préverenges: Complexe scolaire Les Voiles du Léman, portacabine côté route. Horaires: mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h. Tél. 079 506 13 82 durant les heures d'ouverture.

Echandens: Abri du nouveau collège d'Echandens, chemin de Chaney, accès par le niveau du milieu. Horaires: samedi de 10 h à 12 h. Tél. 077 470 54 05, durant les heures d'ouverture.



PETITE ANNONCE

Nous recherchons des bénévoles qui aimeraient nous rejoindre.
Si cela vous tente, passez nous voir à la ludo lors des ouvertures.

www.ludotoujouchouette.ch
Jours et dates des fermetures sur le site



Le jardin d'enfants Vers Luisants a déménagé



Echandens, les portes du nouveau jardin d'enfants Vers Luisants se sont ouvertes le 24 août. C'est dans le collège de Chaney, plus précisément dans la troisième classe enfantine, qu'il s'est installé.

Il a fallu aménager les locaux (WC/petite cuisine) et clôturer le jardin extérieur pour répondre aux normes de conformité. C'est durant les deux mois de vacances que les travaux ont été exécutés. L'entrée se situe côté jardin, à gauche de la salle de gymnastique,



et on y accède depuis le parking par un petit chemin dallé.

Ces locaux ont été inaugurés par des portes ouvertes le 22 août. Une tren-

taine de personnes étaient présentes. Tout en respectant les mesures d'hygiène, elles ont pu visiter et découvrir ce nouveau lieu de vie.

Le jardin d'enfants est ouvert tous les jours de 7h30 à 12h30 et il reste quelques places disponibles. Je me réjouis d'accueillir vos enfants et de faire un bout de chemin avec eux. **

Céline Horisberger

Renseignements: Céline Horisberger, mobile 078 644 81 26. Plus d'informations sur jardinenfantsversluisants.ch

Nouvelle salle pour l'UAPE La Parent'aise



uite au déménagement du jardin d'enfants, qui louait une salle à côté des locaux de La Parent'aise, l'UAPE a décidé de louer à son tour cet endroit. Après un coup de peinture pour lui redonner une nouvelle jeunesse, la salle a suscité de vives discussions avec l'équipe éducative, afin de lui trouver un rôle.

Après plusieurs échanges, toute l'équipe a décidé d'en faire un lieu destiné à la mobilité. Elle contiendra un petit mur de grimpe, une mezzanine, des ballons et des tapis, ainsi qu'un espace pour peindre contre les murs.

Nous souhaitons que ce lieu permette aux enfants de se mouvoir et de s'amuser lorsque le temps est maussade. Il sera également customisé pour accueillir les 1P durant le moment de calme entre 14 h et 15 heures.

Nous avons également fait le choix de laisser aux enfants la décision finale quant à son nom; il s'appellera donc «La forêt des acrobates». *

Erika Gavillet



ENGAGEMENT LES GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT

Nous sommes actifs à Echandens

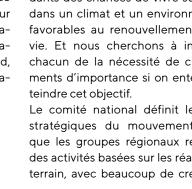
«Notre amour pour les enfants pourrait et devrait être une grande force de changement. Une politique climatique responsable n'est rien d'autre que de l'amour éclairé.» James Hansen, scientifique américain.

Préambule

Le 30 janvier 2020, à la Salle des Utins, les Grands-Parents pour le climat d'Echandens et Lonay ont organisé une soirée «Demain entre nos mains», avec le soutien de notre Municipalité (merci à elle). Une bonne centaine de personnes ont assisté à la projection du film Le premier pas, qui montre la démarche écologique, climato-sensible, de la famille d'un phytothérapeute de Gland. Puis deux étudiants du Gymnase de Morges ont présenté leur travail de maturité, qui a permis d'établir un jardin collectif à Villars-sous-Yens. Enfin, un jeune collaborateur de notre commune, Jonathan Berset, très impliqué dans la promotion de la biodiversité, a évoqué ce qui se fait ici.

Un peu d'histoire

En 2012, le magazine La Revue durable (LRD), basé à Fribourg, publie une «lettre des petits-enfants du monde aux plus de 60 ans» nous alertant sur l'angoisse des générations montantes quant au dérèglement climatique. Deux ans plus tard, les rédacteurs de LRD organisent une rencontre à Lausanne: des personnes de toute la Romandie s'y retrouvent pour une discussion animée. Notre association est fondée dans la foulée et le travail s'organise entre comité romand, groupes régionaux et groupes de tra-





vail. Notre base de travail, de réflexion, de discussion, d'action, ce sont les travaux du GIEC et de la COP 21 en 2015 où notre pays, dans le cadre des Accords de Paris, s'est engagé à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre, ce qui ne s'est pas concrétisé jusqu'à présent.

Nos objectifs, notre développement, nos activités

Selon notre texte fondateur (charte), nous voulons donner à nos descendants des chances de vivre sur Terre dans un climat et un environnement favorables au renouvellement de la vie. Et nous cherchons à informer chacun de la nécessité de changements d'importance si on entend at-

Le comité national définit les axes stratégiques du mouvement, alors que les groupes régionaux réalisent des activités basées sur les réalités du terrain, avec beaucoup de créativité. Depuis 2019, GPclimat se développe également en Suisse alémanique.

Aujourd'hui, le mouvement GPclimat compte en Suisse plus de 1000 membres. Des communications, Quoi de neuf et Flash-infos leur sont envoyées une fois par mois environ. Nous sommes heureux de bénéficier de l'appui fort du Prof. Jacques Dubochet, de Morges, Prix Nobel 2017 et membre GPclimat de la première heure.

Sous la direction d'une commission scientifique sont organisées une fois par an des conférences-débats, en collaboration, à chaque fois, avec une université. En novembre 2018, l'UNIL a accueilli la conférence «Agir ensemble pour le climat». Un débat avec des jeunes a permis les échanges que nous avons à cœur de promouvoir. En septembre 2019, l'Université de Neuchâtel accueillait la deuxième, «Une autre vie, une autre économie - de l'indignation à l'audace». Avec un panel de jeunes, nous avons

ENGAGEMENT

LES GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT

poursuivi le dialogue. La conférence de novembre 2020 se tiendra à Fribourg.

Contacts et collaborations

Nous sommes membres de l'Alliance climatique suisse, qui regroupe plus de 80 organisations, et participons à diverses manifestations en Suisse romande (Purlac, Marche transfrontalière, Festival de la Terre, Alternatiba, Festival des cinq continents, etc.). Nous collaborons étroitement avec le mouvement des Aînées pour la protection du climat. A noter encore que, depuis 2015, huit groupes de Grands-Parents forment une Alliance internationale, dont nous faisons partie.

Et au niveau local, dans notre commune?

Nous sommes convaincus que beaucoup de choses peuvent être faites dans et avec les communes. En plus de la conférence du 30 janvier évoquée ci-dessus, les Grands-Parents pour le climat souhaitent garder le contact avec la Municipalité dans la perspective de développements chez nous. Nous avons rencontré Jerome de Benedictis, le Syndic, en automne 2019 et à la fin de l'été 2020, et espérons avoir périodiquement de tels contacts. Nous sommes prêts à participer à des actions favorables au climat dans notre localité, dans le sens des économies d'énergie, de la promotion des énergies renouvelables (solaire notamment), de la limitation de la pollution lumineuse et sonore, de lutte contre les gaspillages et déchets, etc. En particulier, une d'entre nous a avancé l'idée d'un jardin communautaire à créer, où des personnes intéressées pourraient développer et partager leurs talents.

Si nous nous engageons ainsi de manière militante pour que la Suisse – et notre commune! – devienne un modèle dans les évolutions vers la durabilité et ce qu'on appelle la neutralité carbone, c'est que nous voulons pouvoir regarder nos petits-enfants en face.

Le coronavirus et le confinement exigé pour le maîtriser n'ont pas été une partie de plaisir, mais ils ont montré à quel point nous savons être créatifs et solidaires au cœur de la crise. Ils ont mis l'accent sur la force des liens intergénérationnels. Puissions-nous tirer les leçons de cette expérience à l'avenir. **

Martin Bettler Visitez le site www.gpclimat.ch

ENGAGEMENTCHARTE DES JARDINS

Promouvoir la biodiversité

ntre 2019 et 2020, la démarche «Jardins vivants» a permis à Région Morges d'accompagner cinq groupes de propriétaires souhaitant réaliser, dans leur jardin, des aménagements favorables à la biodiversité. Cette démarche a démontré le besoin d'outils simples, pédagogiques et incitatifs pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de biodiversité.

La Charte des Jardins répond à ces objectifs. Développée par la plateforme www.energie-environnement.ch, elle permet d'inciter les propriétaires à adopter dix bonnes pratiques favorables à la faune et à la flore indigène. Faisant suite à ces démarches, la Commune d'Echandens a décidé d'adhérer à cette charte. De ce fait, elle s'engage à respecter l'esprit de la Charte des Jardins et d'en appliquer les bonnes pratiques.

Afin de promouvoir cette action auprès de nos citoyens, un livret de charte sera offert sur demande auprès du bureau communal. Il vous sera également possible d'adhérer personnel-



lement et gratuitement; pour ce faire, il vous suffit d'aller sur le site mentionné ci-contre. *



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Nos nonagénaires







M. Roger Reymond est né le 27 mars 1930, et son 90° anniversaire tombait en plein confinement. C'est donc avec un certain retard, en septembre, que Mmes Katharina Zurn et Josiane Tille, qui s'occupent de nos aînés, ainsi que la pasteure Corinne Méan ont pu lui souhaiter un joyeux anniversaire, chez lui (au milieu). Il est entouré de son épouse, Verena, et de leur fille de cœur, Véronique (à gauche). **

M. Georg Siegfried a eu 90 ans le 3 mai 2020 et Mme Katharina Zurn, Municipale, a pu lui rendre une petite visite pour lui présenter les meilleurs vœux de la part des Autorités communales!

MARCHÉ D'ECHANDENS





Première édition

n cette année ô combien difficile pour notre vie villageoise,
où les activités figurant à
l'agenda sont tombées les
unes après les autres, il y en a
une qui a tout de même pu avoir lieu: le
marché sur la place du Saugey!

Comme annoncé dans le numéro de mars 2020 du *Journal d'Echandens*, la Municipalité avait été approchée par un groupe de citoyens désireux de mettre sur pied un marché de produits locaux et artisanaux. Moyennant la mise en place de mesures sanitaires, cette manifestation a pu avoir lieu le 20 juin, les conditions n'étant en effet pas favorables à la date initialement prévue du samedi 13 juin.

Les visiteurs ont pu apprécier la diversité des stands, proposant fruits, légumes, fleurs, créations artisanales ou simplement une dégustation de produits. Le soleil était de la partie et il a fait bon flâner sur la place et, pour certains, s'arrêter un moment sur la terrasse de notre Auberge communale.

Espérons que cette jolie initiative puisse se renouveler comme prévu le 29 mai 2021 et devenir une tradition, complétant ainsi une riche palette de manifestations villageoises qui permettent à nos habitants de se retrouver et de partager un moment convivial. C'est en ces temps troublés que l'on se rend compte à quel point il est dur d'en être privé!





L'ABBAYEDES AGRICULTEURS

L'Oursin et le Faucheur!

Fable de Jean du Bassin

Maître Oursin sur une pandémie installé, Tenait à faire de grands dommages. Maître Faucheur par le renvoi de la Fête peiné, Lui tint à peu près ce langage: Eh, bonjour Monsieur de l'Oursin, Que vous êtes piquant, que vous me semblez malin! Sans mentir, si votre nuisance Se rapporte à votre corpulence, Vous êtes le Phénix des petits em... des petits enquiquineurs. A ces mots, l'Oursin vorace ne se sent pas de fureur, Et pour montrer le reste de sa vigueur, ll ouvre un large rebond, laisse les cas repartir en hauteur. Le Faucheur, qui a tout saisi, lui dit: Mon bon Monsieur, Apprenez que sous ces cieux Vit une Abbaye qui vous survivra et dont j'orne la bannière. Elle fera sa Fête en août 2022, de toute manière. L'Oursin vorace, découragé et confus, Jura, mais un peu tard, qu'après ce sursaut, il n'y en aurait plus.





ans l'édition de mars 2020 de ce journal, nous vous annoncions la tenue en 2021 de notre traditionnelle Fête triennale.

Vous l'aurez certainement compris en lisant ce pastiche d'une des plus célèbres fables, nous laisserons l'année prochaine notre tour au mois d'août. Ce sont en effet les Fêtes au Château qui animeront notre village en l'été 2021. Notre manifestation, elle, sera ainsi reportée en août 2022, plus précisément les 13, 14 et 15 août.

La faute évidemment à «l'oursin vorace», dont l'une des anagrammes est «le coronavirus», à l'apostrophe près. Etonnant, non?!

Mais que ce renvoi de la Fête ne vous empêche pas de venir nous rejoindre au sein de l'Abbaye des Agriculteurs d'Echandens. Les membres du Conseil, dont les coordonnées figurent sur le site communal, sont à votre disposition pour tout renseignement. *

Jacques Perrinjaquet, Abbé-Président

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES





Programme de fin d'année

e Comité de l'Union des sociétés locales (USL) a vu le départ de deux membres en début d'année, Morgane Katz et Patrick Zurn. Nous les remercions chaleureusement de leur dévouement et du travail accompli. Ils ont cédé leur place à Véronique Tille et Doris Laydu.

Voilà une année bien différente qui se termine. Plusieurs semaines d'attente ont été nécessaires pour savoir si les traditionnelles Fêtes au Château allaient pouvoir être organisées. La sagesse et les mesures sanitaires ont eu raison de cette manifestation. Le Comité et les sociétés du village se réjouissent déjà de vous concocter une belle fête en août 2021.

La fin de l'année approche et les Fenêtres de l'Avent, qui ont d'habitude beaucoup de succès, n'auront pas lieu. Elles vont laisser leur place aux Fontaines de l'Avent si l'évolution de la pandémie le permet. En résumé, quatre apéritifs sur les quatre semaines précédant Noël, en toute simplicité et convivialité. Si des personnes sont intéressées à proposer leur aide ou à préparer quelque chose pour l'apéritif, c'est avec grand plaisir que vous pouvez contacter Isabelle Katz, mobile 076 326 9110. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu avec les dates et les lieux de ces apéritifs.

Nous nous réjouissons de vous revoir prochainement. 🛪

Le Comité de l'Union des sociétés locales

GYMNASTIQUE SOCIÉTÉ DE DENGES-ECHANDENS

Venez bouger avec nous!

ne fois par semaine, nos cours de gymnastique ont lieu à la Salle de la Crosette à Denges, le mardi de 20h15 à 21h15, sauf pendant les vacances scolaires.

Nos séances sont variées (exercices de stretching, équilibre et endurance, cardio, step, etc.), animés par notre jeune monitrice très dynamique et expérimentée.

Pendant les relâches de février, une activité sportive d'une demi-journée est organisée à l'extérieur (marche ou raquettes à neige selon la météo).

Le dernier mardi de juin, nous clôturons la saison gymnique par des grillades au refuge d'Echandens. En 2020, nous avons opté pour un buffet froid afin de respecter les mesures sanitaires. Comme la salle de gymnastique est fermée durant les vacances scolaires d'été, nous nous retrouvons tous les mardis à 20 h devant le bâtiment à la Crosette pour une marche d'environ une heure et demie.

Pour notre traditionnelle sortie, début septembre, nous avons décidé - en cette année spéciale - de passer la journée dans notre magnifique région. Le BAM nous a amenées en direction du Jura et, sous un soleil d'été indien, nous avons fait une bonne marche dans la forêt de Pampigny. Un excellent repas à l'Auberge de Pampigny nous a redonné des forces pour continuer notre chemin jusqu'au Moulin de Sévery; après une visite enrichissante, nous avons fait nos réserves d'huiles et autres spécialités. C'était une belle journée bien remplie et nous étions contentes de découvrir un joli coin tout près de chez nous!

C'est avec plaisir que nous vous invitons à passer une ou plusieurs leçons avec nous, dans une ambiance spor-



tive où on soigne aussi l'esprit de camaraderie et d'entraide - les nouvelles membres sont les bienvenues!

N'hésitez pas à nous contacter! Vous pouvez vous adresser directement à notre présidente, Katharina Zurn, tél. 079 203 78 05 ou à notre secrétaire, Heidi Addor, tél. 021 702 41 57.



FOOTBALL FC ECHANDENS

Des nouvelles du club





es activités footballistiques ont pu reprendre en cette saison 2020-2021 et nous comptons aujourd'hui huit équipes au sein de notre club.

Actifs: 1 équipe en 3° ligue, 1 en 4° ligue et 1 en 5° ligue, ainsi que notre équipe Seniors +40

Juniors: 1 équipe de Juniors B 2° degré et 1 équipe de Juniors C 2° degré du groupement FRM (Foot Région Morges), 1 équipe de Juniors E (nés en 2011 et 2010) et 1 équipe de Juniors F (nés en 2012 et plus tôt), pour lesquelles nous sommes toujours en recherche de joueurs. N'hésitez pas à nous contacter par e-mail: fcechandens@gmail.com.

Tout le monde a pu retrouver les terrains de foot pour les entraînements comme pour les matches et nous serons ravis de vous accueillir au bord du terrain afin de partager ces moments de convivialité, dans le respect des règles d'hygiène évidemment. Vous pourrez trouver tout le planning de nos équipes sur le site www.football.ch/acvf, en recherchant FC Echandens.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et Instagram.

De nombreux changements ont également été opérés au sein de notre comité. Après de nombreuses années de loyaux services, notre secrétaire Lise Zbinden ainsi que notre caissier Paco Ruiz ont décidé qu'il était temps de tourner la page. Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier chaleureusement de tout le travail accompli au sein de notre comité et au nom du FC Echandens. La présidence des Vétérans a également changé de main, Patrick Passeraub passant le flambeau à Vincent Palpacuer. Afin de compléter notre équipe, nous avons pu compter sur l'arrivée de trois jeunes actifs de notre club, à savoir: Maxime Métry, Nicolas Métry et Adrien Walzer. Notre comité se compose donc ainsi:

- Stéphane Steiner: président
- Kilian Steiner: vice-président
- Adrien Walzer: caissier
- Nicolas Métry: secrétaire
- Maxime Métry: responsable sponsoring
- Thierry Pache: responsable Junior ABC et représentant FRM
- Vincent Palpacuer: responsable Juniors DEF et Vétérans

Sans oublier nos deux commissions: Commission technique: Vivian Randin et Olivier Pointet, et Commission Junior: Tony Garcia et Luca Santolin. Au plaisir de vous retrouver au bord du terrain!

FC Echandens



VOTRE COMMUNE

DEAÀZ



BOIS DE CHEMINÉE

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée. Les commandes peuvent se faire par le site de la Commune ou par e-mail à: commune@echandens.ch. **



BRUIT

Tous les travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22 h et 7 h, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12 h et 13 h. **



CARTES D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention des cartes d'identité est de trois semaines, soit quinze jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité, il faut:

- · l'ancienne carte d'identité;
- · une photographie;
- l'argent nécessaire au paiement du document. ★

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CHAMPIGNONS

Votre récolte de champignons peut être contrôlée gratuitement par Mme Isabelle Favre, rue du Saugey 6. Tél. 0217011747

★

CHIENS RECENSEMENT ET RÈGLES

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal:

- les chiens acquis ou reçus dans l'année;
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- American Staffordhire Terrier (Amstaff);
- · Rottweiler;
- American Pit Bull Terrier (ou Pit Bull Terrier).

Attention! Vous devez annoncer au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés. **

Les bases légales sont disponibles sur le site www.vd.ch/scav



CYCLISTES

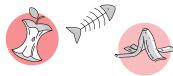
Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 400.- à l'achat d'un vélo électrique, ceci dès 2021. **

Informations et conditions auprès de la Bourse communale.



DÉCHÈTERIE

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ouverture de la déchèterie ainsi que les jours de ramassage sur le site communal. Vous pouvez également obtenir le planning de l'année en cours auprès de notre administration communale. **



DÉCHETS ORGANIQUES

(COMPOSTABLES)

Ces déchets sont ramassés le lundi matin par une entreprise spécialisée. Leur véhicule est équipé pour soulever et secouer les conteneurs bruns; il peut toutefois arriver que le conteneur ne se vide pas complètement, si la matière est trop «collée» au fond. Pensez à déposer au fond du container d'abord quelques branchages ou autres déchets suffisamment solides pour ne pas y adhérer. **



ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis l'introduction en 2013 de la LEM (loi sur les écoles de musique), les communes doivent contribuer au fonctionnement des écoles ou conservatoires reconnus par la Fondation pour les écoles de musique (FEM).

Par ailleurs, elles continueront à allouer des subsides aux parents des enfants (jusqu'à 25 ans sous certaines conditions) qui suivent des cours de musique (selon liste des disciplines définies par la FEM).

VOTRE COMMUNE DF A À 7

Toute demande doit être adressée à la Bourse communale, qui vous renseignera sur le droit aux subsides. *

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibili-

té de louer diverses salles communales.

Réservation (au minimum un mois à

l'avance) sur le site de la Commune. *

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus:

- · de fumer ou de consommer des boissons alcooliques;
- · de sortir seuls après 22 h.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement. *

PASSEPORTS

Depuis le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. *

Site pour effectuer sa demande de passeport biométrique: www.biometrie.vd.ch Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud: info.passeport@vd.ch -Tél. 0800 011 291

ORDURES MÉNAGÈRES

LOCATIONS DIVERSES

Elles sont ramassées le mercredi matin. Les sacs taxés blancs doivent être déposés en bordure du domaine public, le matin même du ramassage (mercredi dès 6h). Il est interdit de les sortir la veille au soir par commodité, sauf s'ils sont mis dans un conteneur approprié. Nous avons récemment constaté que des sacs se trouvaient sur le domaine public le soir avant leur ramassage. Le matin, des sacs se retrouvent éventrés, souillant les alentours. Merci de respecter ces directives. *

PARENTS D'ENFANTS MINEURS

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de police.

PERMIS DE CONDUIRE

Les formules ad hoc pour la demande d'échange du

permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal.

Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront munies de la photographie lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants. *

PROPRIÉTAIRES

Transformer, aménager, rénover: faut-il mettre à l'enquête, ou non? Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations représentent un casse-tête face à la complexité des lois. Le Service technique communal est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- · Cabanon de jardin
- · Piscine, même provisoire
- lacuzzi
- Jardin d'hiver
- Pergola

- · Velux
- Murs
- Couvert
- Place de parc
- · Réfection des façades
- Enseigne
- Abattage d'arbre, etc. 🗱

Pour vous éviter toute procédure juridique. contactez l'Administration communale.



REGISTRE DES ENTREPRISES

Selon la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation. *



VERRE ET PAPIER

Le verre est ramassé le 1er mardi de chaque mois et le papier le 2e mardi de chaque mois. 🗱

VIN

Les ventes du vin de la Commune, Château d'Echandens blanc et Vigne communale rouge, sont communiquées par un tout-ménage.

Les bouteilles peuvent également être commandées sur le site communal. *



De décembre 2020 et janvier 2021

DÉCEMBRE 2020

14 décembre 2020

Conseil communal à la Salle des Utins

JANVIER 2021

13 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

14 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

15 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

21 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

22 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

23 janvier 2021

Spectacle Les Patétics à la Salle des Utins

30 janvier 2021

Bal de la Jeunesse à la Salle des Utins

